Réemploi en déchèterie

Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest de

Auteur :

Parc d'Activités la Semaille
348 Rue de la Semaille
27300 Bernay
Voir le site internet
Olivier Delvallée
olivier.delvallee@sdomode.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Avec le compostage domestique, le réemploi est l'autre action majeure du programme local de prévention du SDOMODE.

A la différence des autres actions, qui ciblent les ordures ménagères résiduelles, le réemploi s'attaque principalement aux encombrants déposés en déchèterie. Grâce au développement de nouvelles filières de tri/valorisation, le gisement d'encombrants est en baisse depuis plusieurs années. Avec le réemploi, le SDOMODE entend pérenniser cette baisse tout en renforçant sa contribution à l'économie sociale et solidaire.

Le développement du réemploi est d'autant plus nécessaire que le traitement des encombrants est fait par stockage dans une installation gérée par le syndicat. La réduction de ce gisement en particulier est donc indispensable pour pérenniser cette solution de traitement.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Récupérer des déchets, les remettre en état si nécessaire puis enfin les revendre à un prix doux.
- Sensibiliser les usagers des déchèteries au gaspillage quotidien induit par nos habitudes et nos choix de consommation.
- Soutenir l'économie sociale et solidaire

Résultats quantitatifs

Après une année de préparation (visite de sites extéreurs, choix du partenaire, réunion avec les élus), le SDOMODE a décidé de monter le projet sur la déchèterie de Bourgtheroulde et de confier la collecte, la remise en état et la revente à l'association Emmaüs de Pont-Audemer.

Une convention tripartite avec l'association et la collectivité adhérente a été signée : elle reprend les engagements de chaque partie pour la mise en place et le fonctionnement de la filière. Sont par exemple prévus l'achat d'un conteneur maritime par le SDOMODE, la formation des gardiens par Emmaüs, la promotion de la filière par la collectivité adhérente (supports fournis par le SDOMODE).

Deux déchèteries bénéficient de la filière du réemploi :

- Bourgtheroulde depuis octobre 2015 :
  - entre mi-octobre et décembre 2015 : 2,1 tonnes ont été récupérées dont la quasi totalité a retrouvé preneur
  - sur le 1er semestre 2016 : 4,9 tonnes récupérées en 20 collectes
- St-Georges-du-Vièvre depuis mars 2016 :
  - sur le 1er semestre 2016 : 0,8 tonne récupérée

Les objets concernés par le réemploi sont regroupés en **4 catégories** : Vaisselle, bibelots et livres / Jouets (non électriques) et vélos (y compris les pièces détachées) / Outils de bricolage et de jardinage (non électriques) / Mobilier de jardin et de maison.

Résultats qualitatifs

Les usagers comme les élus locaux sont très satisfaits de la démarche et ont adhéré tout de suite. Preuve en est avec le gisement important récupéré par Emmaüs.

Du côté de la revente, la démarche est très positive puisque la quasi totalité des objets récupérés retrouvent preneurs dans la boutique d'Emmaüs. Les dirigeants de l'association mettent en avant la "qualité" des objets déposés dans les conteneurs dédiés en déchèterie (en comparaison avec les apports directs).

D'un point de vue promotion, la presse s'est montrée réceptive à nos invitations : bons retours dans les journaux ainsi qu'un reportage sur France 3 Haute-Normandie.

MISE EN OEUVRE

Planning

Septembre 2014 : travail avec la CC de Bourgtheroulde pour mettre en place la 1ère zone de dépôt en déchèterie

Décembre : réunion avec les élus de la commission déchets de la communauté de communes dans les locaux d'Emmaüs de Pont-Audemer pour leur présenter le réemploi et ses intérêts

Juin 2015 : le projet de partenariat avec Emmaüs est présenté en commission, et approuvé

1er juillet : installation du conteneur maritime dans la déchèterie

4 août : formation des gardiens par Emmaüs et le SDOMODE puis visite des locaux d'Emmaüs

Août-septembre : campagne de communication

14 octobre : inauguration de la filière à la déchèterie de Bourgtheroulde, en présence de nombreux élus et de la presse

mars 2016 : inauguration de la filière à la déchèterie de St-Georges-du-Vièvre

Moyens humains

1 agent pour le démarrage de l'opération

Moyens financiers

Compter environ 1500 € pour le conteneur maritime et les frais d'impression des supports de communication (environ 1000 € par site).

Moyens techniques

- conteneur maritime de 30 m3
- campagne d'affichage pour faire la promotion du réemploi et annoncer l'ouverture prochaine de la filière
- panneaux de signalétique pour le conteneur
- article pour bulletins collectivités

Partenaires mobilisés

Association Emmaüs de Pont-Audemer

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action est reproductible. Il faut juste de la volonté de la part des élus, une association "fiable" et disposant des moyens nécessaires pour collecter les objets puis les remettre en état, et enfin un emplacement en déchèterie d'environ 30-40 m².

Difficultés rencontrées

L'originalité est le partenariat avec l'association Emmaüs.

Mots clés

REEMPLOI | PREVENTION DES DECHETS | DECHETERIE | MENAGE | COLLECTIVITES LOCALES | DECHET ENCOMBRANT

Dernière actualisation

Octobre 2016
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Dominique POSIADOL
dominique.posiadol@ademe.fr
Direction régionale Normandie